



Aout 2017



Photo: Down To Earth Magazine

La Lettre d'information sur la coopération mondiale du mois d'août traite des tendances du développement social en Afrique de l'Est et du Sud. Plus précisément, elle aborde les caractéristiques principales du système de protection sociale au Kenya, les efforts de renforcement de la cohésion sociale au Rwanda via le développement communautaire, et une brève comparaison des stratégies de réduction de la pauvreté à Maurice et en Afrique du Sud. Le contenu a été préparé par l'ICSW de la région de l'Afrique de l'Est et du Sud.

Comme toujours, nous proposons aussi des informations sur des publications récentes qui pourront intéresser nos lecteurs et nos lectrices.

Sergei Zelenev, Directeur de l'ICSW et rédacteur de la Lettre

[suite page 2](#)

ZOOM

Protection sociale au Kenya : perspective sur le temps long et questions de durabilité

2

Consolider la cohésion sociale via le développement communautaire au Rwanda

5

suite de la page 1

Protection sociale au Kenya : perspective sur le temps long et questions de durabilité

Depuis l'Indépendance il y a presque cinquante ans, le gouvernement du Kenya a travaillé à réduire les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité de sa population, comme le reflètent ses politiques et ses plans de développement. En août 2010, le peuple kenyan a adopté une nouvelle Constitution qui comprend les engagements du gouvernement envers les populations vulnérables ne pouvant pas subvenir à leurs besoins primaires, y compris les femmes, les enfants, les seniors et les jeunes.

De même, la principale stratégie de développement du pays, Kenya vision 2030, affirme qu'aucune société ne peut atteindre la cohésion sociale si des parties significatives de sa population vivent dans la grande pauvreté. Réduire la vulnérabilité et la pauvreté est un élément clé de nombres de politiques sociales des ministères kenyans.

Le Kenya a mis en place une diversité de programmes de protection sociale mais ils ont eu une envergure et une couverture limitées. Ces efforts ont aussi été disparates et mis en œuvre par des ministères divers, des agences et des partenaires de développement, ce qui a souvent été source de problèmes de coordination.

Une politique nationale de protection sociale a été élaborée en 2011. Elle proposait un cadre de travail pour guider la conception, la mise en œuvre et la supervision nationale des programmes de protection sociale dans le pays.

Un état des lieux du secteur de la protection sociale au Kenya, avec des analyses de la sécurité sociale, l'assistance sociale et les programmes sociaux d'assurance santé, a fourni des données sur la quantité de ressources dépensées pour la protection sociale par le gouvernement et les partenaires de développement. Il met en évidence la manière dont ces programmes ont atteint les populations pauvres et vulnérables. De plus, il décrit la dimension opérationnelle de ces

programmes et éclaire les manières dont les bénéficiaires sont sélectionnés, les mesures prises pour assurer la transparence, l'efficacité et l'efficacé, et enfin, les processus de suivi et d'évaluation des programmes. Enfin, il propose une vision au long terme de la protection sociale au Kenya et une étude des moyens pour y parvenir durablement. Ces recommandations sont importante et à propos ; elles vont renseigner la réforme en cours de ce secteur.



Sabina Chege, représentante des femmes de Murang'a, Susan Mochache, Social Security PS et Stanley Kamau, PDG de Ahadi Kenya, donnent de l'argent en espèces dans le cadre du programme de transfert d'espèces pour les seniors au Kenya

Le contexte de la protection sociale au Kenya

Aujourd'hui, il existe un consensus large parmi les décideurs politiques sur l'intérêt de la protection sociale dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de la croissance inclusive.

Ce consensus international est le plus clairement formulé par le cadre de travail de la politique sociale de l'Union africaine, qui a reçu le soutien de tous les chefs d'Etat africains en 2009. Ce document explique que la protection sociale inclut : « des mesures de sécurité sociale et la sécurité des revenus, ainsi que la poursuite d'une approche intégrée de la politique publique qui met l'accent sur le développement, comme sur la création d'emploi par exemple ». Ce document engage les gouvernements à élaborer un ensemble de mesures de protection sociale élémentaires, qui couvrent les soins de santé et les allocations pour les enfants, les travailleurs informels, les chômeurs, les seniors et les

personnes en situation de handicap. Cette approche est reprise dans l'Initiative pour une protection sociale minimale des Nations Unies. A travers l'Afrique, la protection sociale est devenue un pilier des stratégies de réduction



Contre l'adversité : mise en œuvre de la protection sociale au Nord du Kenya Par [John Ratichek](#)

de la pauvreté et nombreux sont les pays qui adoptent une stratégie de protection sociale. Ces politiques publiques ont été accompagnées d'investissements croissants dans les programmes de protection sociale en Afrique. Les gouvernements, parfois avec le soutien de partenaires du développement, ont investi dans les programmes de protection sociale, qui ont donné une diversité de résultats. Il y a un intérêt croissant pour la protection sociale en Afrique, en tant que moyen pour fournir une assistance prévisible aux populations pauvres et vulnérables. Les dispositifs de protection sociale les plus appréciés sont les allocations en espèces et les travaux publics. Au même moment, nombre de pays africains mènent des réformes de leur système de retraite, pour fournir une plus grande protection contre la pauvreté au troisième âge. Par exemple, de nombreux pays (dont le Cap Vert, le Ghana, le Nigeria, La Sierra Leone et la Zambie) ont consolidé des dispositifs divers en un dispositif unique, qui couvre tous les secteurs de travail formel. Les pays africains explorent aussi des façons d'élargir la couverture maladie à l'ensemble de leur population. Le Rwanda est parvenu à atteindre une couverture quasi-universelle en utilisant des assurances de santé communautaires et des subventions ciblées. Le Ghana fait aussi des progrès, grâce à un modèle d'assurance maladie sociale.

Les évaluations de ces programmes à l'échelle du pays, y compris le Kenya, montrent que la protection sociale réduit directement la pauvreté chronique et la vulnérabilité.

Au Kenya, l'évaluation d'un programme de transfert d'espèces pour les orphelins et les enfants vulnérables a montré qu'il existe un effet sur la consommation, l'inscription scolaire et l'état de santé dans les foyers qui utilisent ces allocations pour la nourriture et les dépenses de santé. Il existe aussi un effet modeste sur les actifs productifs du ménage. Des résultats similaires ont été rapportés pour les programmes intitulés « Urban food subsidy program » et « Food for assets ».

Le Kenya a une longue histoire d'investissement dans la protection sociale. La protection sociale au Kenya est définie comme « des politiques publiques et des actions, y compris des mesures législatives, qui accroissent la capacité et les opportunités des pauvres et des vulnérables, pour améliorer durablement leur vie, leurs revenus et leur bien-être, qui permettent aux personnes qui ont un revenu et leurs ayant-droits de maintenir un niveau raisonnable de revenu grâce à un travail décent, et qui assure l'accès à des soins de santé abordables, à la sécurité sociale et l'assistance sociale. »

Cependant, la couverture des dispositifs d'assurance sociale et des programmes dits de filet de sécurité a été faible et son efficacité limitée. La forme principale de soutien de type filet de sécurité proposée aux personnes pauvres et vulnérables se limite à l'aide humanitaire (souvent sous la forme d'aide alimentaire), mise en place par le gouvernement et la communauté internationale en réponses aux crises comme les sécheresses et les inondations. Dans nombre de régions du pays, et plus particulièrement en Turkana et d'autres territoires arides et semi-arides, ce type de réponse est devenu courante, l'aide alimentaire d'urgence aux pauvres étant proposée tous les ans. Ceci suggère que cet outil a évolué en une réponse récurrente à la pauvreté chronique et à l'insécurité alimentaire. Au même moment, le Fond national d'assurance santé (NHIF), de création ancienne, et le fond national de sécurité sociale (NSSF) ont fourni une couverture exclusivement aux employés du secteur

formels, qui ne représente que 8% de la population.

Malgré de tels investissements et un large spectre d'initiatives de réduction de la pauvreté et de promotion de la croissance économique, la pauvreté et la vulnérabilité restent importantes au Kenya.

Envisager le futur

Le contexte de la protection sociale en termes de politiques publiques est en évolution au Kenya à la suite des appels en faveur de la protection sociale des citoyens kenyans de membres de la communauté internationale, tels que l'Union Africaine, et de l'engagement constitutionnel pour la couverture universelle de la Déclaration des droits de 2010. Ces évolutions ont donné lieu à la politique nationale de protection sociale (NSPP). Celle-ci propose d'étendre la couverture sociale aux populations cibles diverses, dans l'objectif d'atteindre la couverture universelle des personnes vulnérables tout au long de la vie, et d'établir des dispositifs de sécurité sociale complets, qui vont prolonger la couverture légale à tous les travailleurs et leurs ayants droits, qu'ils appartiennent aux secteurs formel ou informel.

Ainsi, il existe plusieurs domaines principaux de réforme. La recherche de leur juste combinaison dans un contexte de protection sociale prévoit de :

1. Mettre progressivement en place l'accès à la protection sociale pour les groupes vulnérables.

Au vu des limitations fiscales actuelles, le gouvernement aura besoin, à court terme, d'adopter une stratégie d'allocation des ressources à des sous-groupes de la population vulnérable. Par exemple, si le coût de prolonger un soutien de type filet de sécurité à tous les ménages avec des enfants de moins de 18 ans s'élève à 8,25% du produit national brut, réduire ce groupe cible aux seuls foyers pauvres avec des orphelins et des enfants vulnérables réduirait ce coût à 0,39% du produit national brut. Nombre de facteurs pourraient être considérés dans ce processus, y compris les taux de pauvreté relative dans les sous-groupes et les bénéfices productifs de l'investissement pour les enfants.

2. Améliorer l'efficacité de la protection sociale pour les ménages.

Une telle réforme requiert beaucoup de travail. L'analyse de cet état des lieux suggère que le gouvernement pourrait prendre des mesures à court terme qui amélioreraient l'efficacité de la protection sociale. Le gouvernement devrait considérer l'allocation des ressources du programme de distribution alimentaire (GFD) à un mécanisme qui offre un soutien prévisible pour les personnes qui vivent dans une pauvreté chronique et l'insécurité alimentaire, tel que le programme de filet de sécurité alimentaire (HSNP). Étant donné que quelques interventions de soutien en espèces peinent toujours à proposer des paiements réguliers et prévisibles, pour être efficaces, ces programmes devront revoir leur procédures pour garantir des paiements aux échéances prévues.

3. Améliorer la coordination entre les programmes de protection sociale pour réduire la fragmentation et la duplication des actions.

À court terme, une meilleure coordination est nécessaire entre les programmes d'allocations en espèces pour garantir des paiements réguliers, sur lesquels les bénéficiaires pauvres et vulnérables peuvent compter. Ceci prend la forme d'une stratégie nationale de croissance de la couverture des programmes, de manière à éviter la duplication et les lacunes.

4. Augmentation des financements de la protection sociale en contexte de contrainte fiscale.

Les simulations montrent qu'il est possible d'augmenter progressivement le financement de la protection sociale dans le contexte actuel de contrainte fiscale, pour atteindre des taux de couverture parmi les personnes pauvres et vulnérables à court et moyen terme. Par exemple, si la croissance économique se maintient à 6% par an, elle génèrera un montant supplémentaire estimé à 100 million de shillings kenyans. Si 5% de ces ressources étaient allouées à des programme de soutien en espèces, la couverture des ménages pauvres dont les membres sont

vulnérables (c'est-à-dire les orphelins et les enfants vulnérables, les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladie chronique ou du VIH/Sida) pourrait être atteint en 9 ans. Dans ces scénarios, le financement des partenaires de développement sera nécessaire dans les courts et moyens termes. Il reste aussi de la marge pour améliorer l'efficacité de programmes dits de filet de sécurité en réorientant les financements du GFD. Si cela n'augmentera pas le financement global du secteur, cela améliorerait l'efficacité et les effets positifs des ressources allouées à la pauvreté et au développement humain au Kenya. Enfin, il faut sécuriser le financement de réponse aux besoins transitoires parmi les personnes vulnérables exposées à des risques, avant qu'elles ne franchissent le seuil de pauvreté. L'expérience internationale suggère que le financement conditionné via des programmes de protection sociale établis peut être une réponse efficace. Cette approche pourrait être intégrée, par exemple, au Fonds national de contingence.

5. Prolonger la couverture de programme de contribution au secteur informel et s'atteler aux problèmes d'adéquation et de soutenabilité financière.

Le NSSF et le NHIF sont les principaux véhicules sur la voie vers le droit constitutionnel (2010) à l'assurance sociale universelle. Ces fonds mettent actuellement en œuvre un ensemble de réformes qui visent à améliorer leur efficacité et leur efficience, tout en prolongeant la couverture au secteur informel.

Basé sur : Kenya Social Protection Sector Review: Ministry of State for Planning, National Development and Vision 2030, Nairobi, Juin 2012

Consolider la cohésion sociale via le développement communautaire au Rwanda

Jean de Die Basabose

Depuis le génocide de 1994, les Rwandais s'efforcent de reconstruire le tissu social de leur pays en recourant à une diversité de moyens créatifs. Les regroupements socio-économiques, tels que les coopératives et les groupes d'auto-support, ont été développés et utilisés pour la croissance économique et la réparation et la consolidation de la cohésion sociale. Les « Village Saving and Loans Associations » (VSLAs) sont un exemple de l'approche par les regroupements socio-économiques développés au Rwanda.

Vue d'ensemble de l'approche des VSLA

L'approche a été initiée au Rwanda par l'ONG internationale CARE en 1999 avec son projet CLASSE (Community Learning and Action for Saving Stimulation and Enhancement). Les VSLA aident à soulager la pauvreté de trois manières :

1. En aidant ses membres à économiser pour qu'ils puissent accumuler assez d'argent à la fin du cycle

2. En offrant l'opportunité aux membres de demander de petits emprunts

3. Les membres génèrent un revenu à partir de l'intérêt payé par les membres emprunteurs.

L'approche requiert un officier de terrain et des agents de village pour établir les VSLA dans les communautés. Les agents de village sont des membres exemplaires de la communauté cible, qui sont formés à la promotion de la mise en place des VSLA et sont supervisés par des agents de terrain pendant 10 à 18 mois.

Les VSLA dans le projet d'établissement de liens de confiance de l'Association des églises baptistes

L'Association des églises baptistes au Rwanda (AEBR) s'est engagée dans un programme de développement socio-économique par les VSLA. Le programme a été piloté dans la province du sud du Rwanda, dans les districts de Gisagara, Huye, Nyanza et Nyaruguru. Elle a rassemblé plus de 7000 personnes. Pendant la mise en œuvre de la phase pilote du programme, il s'est avéré que les VSLA établies avaient besoin de bénéficier d'une activité visant à renforcer la confiance entre ses membres. Orientés vers la réponse aux besoins de ces bénéficiaires, l'AEBR a débuté un projet d'établissement de relations de confiance conçu pour les membres de VSLA, en

partenariat avec Shalom Educating for Peace et avec le soutien de l'Union baptiste du Danemark. Le projet a développé une activité de formation dans le but de fournir aux VSLA les compétences requises pour transformer les conflits et d'établir des liens de confiance entre les membres de VSLA.

Contenu de la formation

Le projet d'établissement de liens de confiance est une formation pour les agents de village qui animent la dissémination de ses contenus aux bénéficiaires du projet. Les modules de formation incluent : comprendre et analyser le conflit, les approches de résolution des conflits, l'approche collaborative, la résolution de problèmes, la conciliation, l'établissement de liens de confiance entre les groupes et les communautés, valoriser les différences, la communication non-violente et la gestion de la colère, construire une communauté résiliente et apaisée, et améliorer les compétences de dialogue efficace entre les membres du groupe.

Effets à courts terme de la formation d'établissement de liens de confiance dans les VSLA

Une évaluation des effets à court terme de la formation a révélé la satisfaction des participants, leurs retours ayant mis en avant nombre d'effets positifs de la formation.

Les participants ont confirmé que la formation a augmenté leur compréhension des conflits, de leurs origines et des manières dont ils peuvent être résolus. Ils ont estimé que la réduction du nombre et de l'intensité des conflits dans les VSLA était une preuve de l'effet positif de la formation.

Les participants ont expliqué qu'avant la formation, ils n'avaient pas le temps de discuter des problèmes qui affectent les groupes. Ils ont rapporté que le dialogue avait augmenté et qu'ils avaient géré nombre de conflits au sein des VSLA sans l'intervention des agents de village ou des officiers de terrain. Dans certains cas, les membres des VSLA ont facilité ou contribué à la résolution de conflits au sein de leur communauté. Les participants ont rapporté que la formation avait contribué de manière significative à construire et consolider la cohésion de groupe au sein des VSLA. Certains membres connaissaient des conflits interpersonnels, liés à la terre par exemple. Ils ont pu donner des

exemples d'instances où de tels conflits avaient été résolus en appliquant les savoirs acquis au cours de la formation. De plus, les participants ont souligné que le respect mutuel entre les membres avait augmenté grâce à l'enseignement sur le respect des différences. Les participants ont aussi reconnu que la formation avait encouragé une bonne gestion dans les VSLA. Ils ont indiqué qu'avant la formation, les responsables VSLA de certains groupes étaient autoritaires dans leur gestion de leur VSLA. Depuis la formation, ils ont la liberté de discuter des problèmes en groupe et de prendre des décisions ensemble. Ceci a permis aux membres d'être plus investis dans la prise de décision concernant la gestion des VSLA.

Observations d'un point de vue de construction de la paix

Il est clair que les efforts pour élaborer des compétences de transformation de conflit au sein des VSLA et d'autres regroupements socio-économiques pourraient contribuer de manière significative à construire la paix et consolider la cohésion sociale dans les communautés bénéficiaires. Par-dessus tout, une telle approche aide à renforcer les relations entre les membres du groupe. Cette approche est particulièrement pertinente dans le contexte rwandais, car le pays investit dans la reconstruction du développement socio-économique. Construire une réconciliation, une cohésion sociale et une croissance économique durables a été et reste un pilier clé de la reconstruction. Ces regroupements socio-économiques sont l'une des façons de gérer les défis pour la société et les gouvernements locaux.

Une telle approche rejoint les intérêts de la société rwandaise de deux manières. D'abord, ces groupes sont en accord avec l'importance primordiale de la communauté au Rwanda. Ensuite, si les groupes comme les VSLA peuvent être vus comme des organisations pour la promotion économique des intérêts de leurs membres, cette approche ne se cantonne pas aux aspects de la vie économique. Elle concerne aussi le côté social de la vie et vise à établir un nouvel ordre démocratique social basé sur la liberté, la fraternité, l'égalité, l'équité, où les personnes vivent en harmonie, l'attention et le partage, telle une famille, où il règne un esprit de cohésion et des liens

économiques partagés et où les personnes ont la liberté d'influencer sur leur destin.

Pour plus d'information :

<http://www.insightonconflict.org/2014/12/rwanda-vs-la-programme/>

Croissance, pauvreté et inégalités à Maurice et en Afrique du Sud

Par Jean-Yves Duclos et Audrey Verdier-Chouchane

La stratégie de réduction de la pauvreté de Maurice a été de prolonger les opportunités d'emploi et de moderniser son économie, tout en maintenant un filet de sécurité sociale élaborée. L'espoir était que ce qui resterait de la pauvreté extrême après plusieurs décennies de croissance économique forte serait allégé par des programmes d'acquisition de compétences pour les individus sans formation ni instruction et par l'aide nutritionnelle et médicale pour les autres.

Maurice a aussi choisi une politique publique d'allocation de ressources publiques importante pour l'éducation et la santé. L'alphabétisation des adultes et l'espérance de vie sont bien supérieures à la moyenne Sud-Africaine. Les soins de santé sont gratuits et les centres de soins sont plutôt de bonne qualité et accessibles dans tout le pays. Au cours des quinze dernières années, les bénéfices du système scolaire mauricien se sont aussi disséminés, le système devenant moins élitiste et accessible à tous pour le secondaire et le supérieur.

La comparaison avec l'Afrique du Sud est éclairante. En Afrique du Sud, les initiatives du gouvernement pour accélérer la croissance et partager ses bénéfices plus équitablement sont variées. Au milieu des années 1990, le plan du gouvernement pour alléger la pauvreté dépendait fortement d'une approche basée sur le marché pour favoriser la croissance et créer de l'emploi. La libéralisation des échanges marchands a été particulièrement importante dans la stratégie économique post-apartheid, ce qui dénotait un engagement envers le

développement stimulé par des forces extérieures au pays.

Le gouvernement a aussi essayé d'augmenter la productivité, l'emploi pérenne et la croissance en privatisant, malgré des coûts à court terme. Les politiques publiques plus récentes ont tenté de réorienter les dépenses du gouvernement en luttant contre la privation dans des domaines comme l'accès des soins de santé et à une éducation de meilleure qualité, l'accès à un travail décent, une subsistance pérenne, et le développement d'infrastructures économiques et sociales. Si des progrès significatifs ont été accomplis, l'amélioration de la prestation de services reste une priorité en Afrique du Sud. La qualité des soins de santé et de l'éducation est extrêmement hétérogène selon les provinces. L'écart entre les défavorisés (noirs) et les privilégiés (blancs) persiste. Par ailleurs, la plupart des Sud-africains noirs sont regroupés dans les « townships » de banlieues, loin des opportunités économiques. Les coûts élevés de transport et la criminalité sont un frein à la recherche d'emploi dans ces territoires.

À Maurice, les indices montrent qu'entre 2001 et 2006, la pauvreté absolue a diminué.

Cependant, en comparaison, la croissance significative du niveau de vie mauricien entre 2001 et 2006 n'a pas suffisamment été avantageuse pour les pauvres pour que cela soit validé empiriquement. Pour l'Afrique du Sud, peu de données suggèrent que la croissance a bénéficié aux pauvres entre 1995 et 2005. Ceci implique que les taux de croissance des revenus des pauvres n'ont pas été assez élevés pour suivre la croissance de la moyenne des revenus. En comparaison, la croissance significative du niveau de vie moyen entre 1995 et 2005 en Afrique du Sud n'a pas été favorable aux pauvres ; elle a fait chuter la part relative des pauvres dans la consommation totale.

(Adapté de Africa Economy Brief)

Pour plus d'information :

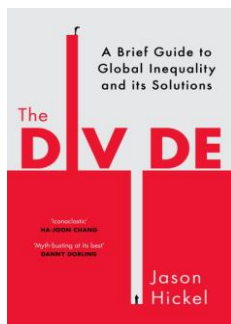
<https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications.pdf>

Liens et ressources utiles – les trouvailles du mois

Nous publions ici des informations sur trois études récentes sur les problèmes de pauvreté et d'inégalité, ainsi que la recherche de politiques publiques possibles pour les résoudre.

"The Divide: A Brief Guide to Global Inequality and its Solutions", Jason Hickel. William Heinemann. 2017.

En soulignant l'écart croissant des revenus entre le Nord et le Sud globaux, l'auteur met à l'épreuve le récit progressiste existant. Les inégalités d'intégration des pays pauvres dans le système économique mondial, selon des termes inégaux, perpétuent les inégalités. La pauvreté est présentée comme un problème politique nécessitant des solutions politiques.

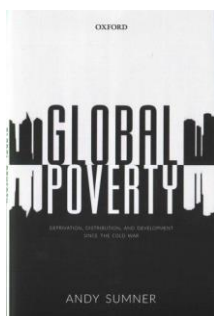


Pour plus de détails :

<https://www.penguin.co.uk/books/1113531/the-divide/>

Global Poverty: Deprivation, Distribution and Development since the Cold War, by Andy Sumner. Oxford University Press. 2016.

L'auteur met en évidence qu'une croissance économique importante n'a pas réduit la pauvreté comme attendu, en raison d'un régime de distribution des ressources inéquitable, et avance qu'une politique sociale redistributive et une croissance inclusive sont impératives.

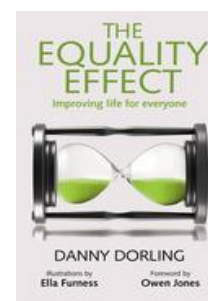


Pour plus de détails :

<https://global.oup.com/academic/product/global-poverty-9780198703525?cc=us&lang=en&>

The Equality Effect: Improving Life for Everyone, by Danny Dorling. New Internationalist. 2017.

L'auteur avance que des preuves sans cesse plus nombreuses indiquent qu'une plus grande égalité économique bénéficie à toutes les personnes de toutes les sociétés, qu'elles soient riches, pauvres, ou dans une situation intermédiaire. Ce n'est que récemment que cette généralité est apparue au grand jour comme une vérité, mais elle reste contestée car elle contredit le point de vue de l'élite.



Pour plus d'information :

<https://newint.org/books/politics/the-equality-effect/>

The content of this Global Newsletter may be freely reproduced or cited provided the source is acknowledged. The views do not necessarily represent policies of ICSW.

Newsletter Editor:
Sergei Zelenev, Executive Director
E-mail: szelenev@icsw.org,

Address:
ICSW, 5700 Arlington Ave.,
Bronx, New York, 10471 (US Office)

icsw@icsw.org
Website www.icsw.org

If you wish to cease receiving this newsletter, please click 'here' providing your name and email address